

TURNY >> Notre commune

BULLETIN MUNICIPAL
N° 11 -
2^e édition 2012



Des associations
dynamiques...p. 13

ça bouge à Turny p.18



Le Plan Local d'Urbanisme p.24



Les écoles p. 12



Manifestations p. 14



Vie municipale.....	3
Manifestations.....	14
Nos associations.....	18
Urbanisme.....	22
A noter / Etat civil.....	26
Informations pratiques.....	27



Le mot du Maire

Le début d'année est pour toutes les municipalités la période de constitution du budget. Turny ne déroge pas à la règle. C'est le moment où il faut faire des choix de gestion, hiérarchiser les actions envisagées et estimer les chances de les voir se réaliser dans l'année. Cette année encore les finances de la commune sont jugées satisfaisantes par la comptable de la trésorerie.

Dans le dernier bulletin je vous faisais part du changement d'un adjoint. Ce printemps c'est Corinne Bourgoïn qui a quitté ses fonctions de première adjointe chargée de la vie sociale, associative et scolaire. 11 ans en charge de cette fonction est un poids non négligeable. Je la remercie pour ce qu'elle a fait durant ces dernières années. Viviane Chaussin a accepté de reprendre le flambeau et a été élue par le conseil municipal en juin. Je sais qu'elle saura apporter les innovations toujours nécessaires, être à l'écoute de tous et de chacun et gérer les différentes organisations qui lui incombent avec le sérieux et la rigueur qui la caractérise.

Voici une équipe partiellement renouvelée qui apporte un nouvel élan à nos projets et nos réalisations.

Un projet qui tient à cœur aux conseillers et qui est attendu par bon nombre de nos jeunes est la réalisation d'un " espace sportif familial " sur le terrain dit des Maraults. Ce dossier est en attente d'accord des dernières subventions qui conditionneront l'utilisation des fonds disponibles. Nous espérons une réalisation à la fin de l'été. Un autre projet moins avancé dans la décision est l'agrandissement du cimetière et la création d'un parking. Sa réalisation est espérée pour la fin de cette année.

Des travaux ont été réalisés en voirie, outre l'entretien courant, le conseil municipal a fait le choix d'une forte rénovation de la rue du parc (lotissement) pour une durée de vie plus longue que l'on peut assimiler à un investissement plus qu'à un entretien.

Je vous invite à consulter le nouveau site internet sur lequel il est aujourd'hui possible de travailler avec plus d'aisance grâce à une assistance technique et un concept plus simple. Beaucoup d'informations y sont disponibles : www.turny.fr

Le début de cette année a vu l'arrivée du Docteur Renaudin Pinet qui s'est installée dans nos locaux mis à disposition par la commune début mars après une rénovation importante et une adaptation à son activité. Jean Marie Rolland nous a permis de percevoir une subvention de 50 % sur un montant de 35 000 € de travaux. Mme Renaudin semble très satisfaite de ses conditions de travail à Turny et nous lui souhaitons de poursuivre son service à la population en toute sérénité.

Les festivités estivales ont commencé par la fête patronale, qui malgré une météo peu propice s'est déroulée de façon satisfaisante. Il n'existe pas dans nos régions d'été sans soleil, je vous invite à participer aux manifestations qui sont organisées pour vous et de trouver là l'occasion de vous distraire et de vivre des moments agréables parmi les turrois et ceux que la vie village attire.

Bon été à toutes et à tous

Stéphane GALLOIS

**BULLETTIN MUNICIPAL
OFFICIEL DE TURNY**
N°11 - 2^e parution 2012

Directeur de la publication :
Stéphane GALLOIS

Comité de rédaction :
Commission Communication,
associations communales

Photos : Mairie de Turny,
associations communales,
cabinet Perspectives

Impression : Mairie de Turny
I.S.S.N. 3/P/01

Les délibérations du Conseil Municipal

L'intégralité des délibérations du Conseil Municipal est disponible en Mairie et sur le site internet www.turny.fr

Conseil Municipal du 19 janvier 2012

Absents excusés : Madame Corinne BOURGOIN ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Marc SUINOT, Monsieur Jean-Charles LEFEVRE.

Le compte rendu de la séance du 24 novembre 2011 est accepté.

Monsieur le Maire informe que :

- Pas d'évolution pour le site internet. Le choix est entre " Ma Commune " et " Réseau des Communes " qui a fait parvenir une nouvelle présentation.
- La machine de traçage a été réceptionnée.
- Les décorations de Noël resteront en place jusqu'au retour de l'employé communal.
- L'Association Vitavie a ramassé les petits sapins de Noël et distribué les calendriers. Madame Viviane CHAUSSIN fait remarquer que tous les petits sapins n'ont pas été décorés.
- Le broyage des sapins a été fait samedi dernier. Monsieur le Maire déplore l'absence de nombreux conseillers.
- Les travaux des logements communaux sont en cours.
- Le tunage de la rue du Pont de Grès est en attente dû à un problème de matériel du prestataire de même pour le parking de la salle des fêtes.
- L'électricité de la salle des fêtes va être bientôt réalisée.
- Vu l'absence de neige, les conventions signées pour le déblaiement sont en attente.

Autorisation dépense d'investissement

Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de payer, sur l'exercice en cours et à hauteur de ¼ des dépenses d'investissement de l'exercice précédent les factures d'investissement.

Ces dépenses seront inscrites sur le prochain budget. Le Conseil Municipal autorise (13 voix) Monsieur le Maire à régler les factures d'investissements.

Travaux futur cabinet médical

A plusieurs reprises des travaux ont été envisagés dans l'ancienne poste pour l'utilisation éventuelle de ce logement en local professionnel.

La rénovation de l'ancienne poste pour être transformée en cabinet médical inclut une insonorisation entre le cabinet et la salle d'attente et une rampe d'accessibilité pour handicapés. 3 entreprises ont été contactées avec un impératif de fin de travaux au 1er mars 2012. Restent en concurrence 2 devis :

- Entreprise JAULGELEC pour un montant de 32 070,00 € HT
 - Entreprise PHS pour un montant de 33 197,00 € HT
- Le Conseil Municipal retient 12 voix pour, 1 abstention (JM. SUINOT) le devis de JAULGELEC.

Loyer cabinet médical

Monsieur le Maire propose au Conseil, en accord avec le locataire, un loyer de 300,00 €/mois hors charges correspondant à un montant de loyer d'appartement sur la commune. Le Conseil Municipal vote 11 voix pour (2 abstentions C. BOURGOIN, G. VIAUT) un loyer de 300,00 € hors charges pour le cabinet médical à augmenter chaque année suivant les indices de référence et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Décision modificative

Il s'agit d'une régularisation concernant les frais d'insertion des travaux d'assainissement pluvial de l'Hôpital et de passer l'opération suivante sur l'année 2011 :

Recette Article 2033 chapitre 41	412,57 €
Dépense Article 2313 chapitre 41	412,57 €

Le Conseil Municipal autorise (13 voix) les opérations comptables.

Décision de renouvellement de bail de parcelles n° AE 9 et ZC 73

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que ces parcelles sont situées :

pour le AE 9 entre le lavoir du Bas Turny et la Tuilerie pour une surface de 4 177 m²

pour la ZC 73 sur la commune de Neuvy Sautour pour une surface de 6 083 m².

Le bail de ces parcelles est arrivé à échéance suite au décès du bailleur.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, après avoir pris les conseils d'un notaire, de ne pas renouveler le bail de la parcelle AE 9 celle-ci étant constructible et d'étudier la mise en vente pour terrain à bâtir et de mettre la ZC 73 en location par l'intermédiaire de la SAFER.

Monsieur FOUCHER informe le Conseil qu'il préférerait que la parcelle AE 9 soit gardée par la commune en cas d'échange.

Le conseil décide 11 voix pour (2 abstentions C. BOURGOIN et J.M. FOUCHER) de ne pas renouveler le bail pour la parcelle AE 9 et de prendre les conseils d'un notaire pour mettre en location agricole la parcelle ZC 73.

Projet d'aménagement et développement durable (PLU)

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il n'y a pas à délibérer mais seulement de discuter du PADD

L'objectif du PADD est de :

- Favoriser un développement durable du territoire en :
 - impulsant une nouvelle dynamique géographique
 - offrant un parcours résidentiel sur le territoire communal
 - adaptant l'offre en équipements et en services à la population en fonction des besoins et de l'arrivée de nouvelles populations
- Protéger le caractère rural et les sensibilités paysagères en :
 - affirmant le caractère rural et la typicité du territoire dans les opérations d'aménagement
 - valorisant l'eau présente sur le territoire communal
 - préservant la mosaïque des milieux : boisements, haies, vergers et en favorisant le déplacement des espèces
- Renforcer le tissu économique local en :
 - affirmant l'activité agricole comme composante majeure du territoire
 - permettant le développement et l'installation de nouvelles entreprises sur le territoire communal
 - développant l'activité touristique

Chaufferie salle des fêtes

Monsieur Jean Marc SUINOT informe le Conseil que la pompe à chaleur de la salle des fêtes est percée et qu'il faut la remplacer et que c'est tout le système de l'armoire électrique qui est à changer. A ce jour seulement une estimation a été faite, il s'agit environ de 100 000,00 € et il est préférable, vu l'importance de la somme, de prendre contact avec un ingénieur thermicien.

Choix programmiste

Monsieur le Maire rappelle au Conseil qu'il a été fait appel à des programmistes concernant la problématique des bâtiments communaux, mise aux normes d'accessibilité et problème d'énergie.

Sur 5 programmistes contactés, 3 ont répondu et 2 se sont déplacés les Cabinets Reflet et Massonet pour un devis de 10 000,00 € HT.

Le cabinet MASSONET est retenu pour un montant HT de 10 000,00 €. à 11 voix pour. (2 abstentions G. VIAUT, JM SUINOT).

Achat appareil photo

A l'unanimité (13 voix pour) il est décidé l'achat d'un appareil photo pour 150,00 € HT.

Questions diverses

- Convention mandat SIER. Afin de déléguer la maîtrise d'ouvrage des travaux d'éclairage public au S.I.E.R il faut signer une convention pour lui confier la maîtrise d'ouvrage déléguée. Le conseil autorise le maire à signer la convention.

- Monsieur Jean-Pierre CHARONNAT informe le Conseil que le système de cloches ne fonctionnait plus car un début d'incendie s'est déclaré dans l'armoire du clocher. L'armoire de commande qui est en haut dans le beffroi est à refaire, le moteur de la 3ème cloche a eu un début de court circuit et le tintement du glas est grippé.

- Des courriers de Numéo ont été envoyés concernant le passage à 18 Mo. Monsieur le Maire pense qu'internet est une compétence communautaire et va se renseigner.

La séance est levée à 22 h 00.

Conseil Municipal du 21 mars 2012

Absents excusés : Madame Viviane CHAUSSIN, Monsieur René PERRIN ayant donné pouvoir à Monsieur Claude HUGOT, Monsieur Jean-Marc FOUCHER.

Absent : Monsieur Jean-Charles LEFEVRE

Le compte rendu de la séance du 19 janvier 2012 est accepté.

Monsieur le Maire informe que :

- le cabinet médical est loué depuis le 3 mars 2012. Un bail professionnel a été établi par un notaire et signé sous seing privé. Les frais de rédaction sont à la charge du locataire. Le coût total des travaux est de

32 205,00 € HT. Une subvention d'un montant de 17 500,00 € a été accordée par le Ministère de l'Intérieur par l'intermédiaire de Monsieur Jean Marie ROLLAND. Le coût pour la commune est donc de 15 055,05 €. Une inauguration est prévue le samedi 14 avril 2012 à 9 H 00.

- La signature de la vente du terrain communal avec l'entreprise HEDOU FUNERAIRES par les deux parties est prévue fin mars.

- Site internet : " Réseau des Communes " retenu pour un montant de 190,00 € TTC. Une première trame est consultable mais le site n'est pas encore en ligne.

>> Vie municipale

- Programmiste : le Cabinet JP MASSONNET a réalisé un état des lieux des bâtiments communaux avec 4 scénarios possibles qui seront présentés à la commission. Les documents provisoires et non officiels sont consultables en Mairie par les conseillers.

- PLU : Une première ébauche de zonage a été établie sur plan puis rectifiée par une visite sur place de la commission.

- Subvention : Le Conseil Général a versé une subvention d'un montant de 5 083,00 € pour les travaux d'isolation de l'école maternelle.

- Monsieur HUGOT donne des nouvelles de Monsieur PERRIN.

Le Conseil Municipal accepte d'ajouter 2 sujets à l'ordre du jour :

- affouages

- recours à une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le chauffage de la salle des fêtes.

Tarifs 2012

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les tarifs pour 2012, seuls les loyers subiront les hausses légales.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (10 voix) de maintenir les tarifs 2011 pour l'année 2012 à l'exception des loyers communaux qui seront augmentés.

Travaux O.N.F.

Ces travaux font partie du devis qui avait été en partie voté en 2011 et de répartir le reste sur 2012.

Il concerne les parcelles 1, 17, 19, 27 et 28 pour parties pour un montant de 25 604,77 € HT auquel il faut soustraire le montant de panneaux " forêt communale ".

Montant total de 23 206,77 € HT.

Le Conseil Municipal accepte le devis de l'ONF : 2 contre (V. JORGE, J.F. CHOLLET, 4 abstentions (C. HUGOT, R. PERRIN, M. HARIOT, JM SUINOT), 4 pour (C. BOURGOIN, S. GALLOIS, JP CHARONNAT, G. ASSAYA).

Travaux cloches de l'église

la société HEUR'TECH a trouvé la panne sur un moteur de volée et a rétabli le fonctionnement de l'armoire de commandes Monsieur le Maire propose au Conseil de retenir cette société pour effectuer les travaux pour un montant de 5 280,00 € H.T. Groupama rembourse pour ce sinistre la somme de 3 287,18 €.

Le Conseil Municipal retient à l'unanimité (10 voix) le devis de la société HEUR'TECH.

Contrat d'entretien des cloches et de l'horloge de l'église

Le contrat triennal d'entretien des cloches et de l'horloge arrive à terme le 31 décembre 2012. Il est judicieux de confier le contrat d'entretien à l'entreprise qui va réaliser les travaux sachant que l'actuel prestataire qui a fait l'entretien, à savoir, la société GRADOUX n'a fait aucune remarque concernant la conformité de l'armoire et aux risques encourus. L'entretien général n'est pas satisfaisant.

- Ets BODET	227,24 € TTC
- Ets GRADOUX	178,14 € TTC
- Ets HEUR'TECH	322,92 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à l'unanimité des présents et représentés (10 voix) à mettre fin au contrat d'entretien avec la société GRADOUX et à signer un nouveau contrat d'entretien des cloches et de l'horloge de l'église avec la société HEUR'TECH pour un montant de 322,92 € TTC (tarif 2012).

Financement et gestion des obturateurs de fenêtres de salle des fêtes

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'Association " la Compagnie du Parapluie " a fabriqué un système d'obturation des vitres de la salle des fêtes afin d'obtenir le noir lors de leurs représentations.

Ce matériel étant attaché à la salle des fêtes, il serait normal que la commune le finance tout en sachant que l'association en garde la gestion. Le montant des matériaux est de 1 200 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité (11 voix) de financer pour un montant de 1 200 € les matériaux.

Convention communale d'extension de basse tension électrique avec un particulier

Un particulier du Bas-Turny, Monsieur SLONINKA souhaite amener les réseaux électriques jusqu'à sa propriété. Le SIER ne pouvant pas traiter directement avec un particulier, il nous est demandé de conclure une convention entre le pétitionnaire et la commune sachant que le montant des travaux est à la charge du pétitionnaire. Montant total des travaux : 10 383,74 € TTC dont 6 138,62 € à la charge du pétitionnaire le reste à la charge du SIER. Une convention a donc été établie avec M. SLONINKA

Le Conseil Municipal autorise (11 voix) Monsieur le Maire à signer la convention entre M. SLONINKA et la commune.

Commission Aménagement foncier

Suite au tracé du périmètre de l'aménagement foncier, la commission devient intercommunale avec la commune de Neuvy Sautour et non plus communale. Le Conseil Général demande au Conseil Municipal d'élire deux propriétaires de biens fonciers non bâtis sur la commune au titre de membres titulaires et un propriétaire au titre de suppléant, le Maire étant membre de droit s'il accepte. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il accepte d'être membre et propose les candidatures de Messieurs Claude HUGOT et Philippe PESCHEUX en tant que titulaires et Monsieur Marc VIAUT en tant que suppléant.

Le Conseil Municipal élit (11 voix) messieurs Claude HUGOT, Philippe PESCHEUX et Marc VIAUT

Terrain multisports

Plusieurs membres du Conseil ont travaillé sur le dossier. L'aboutissement du travail est aujourd'hui au choix de réalisation d'un plateau multisport, d'un circuit de vélo cross, d'un parcours sportif et d'un petit terrain de foot. L'enveloppe globale est de 76 515,00 € HT.

Les devis sont arrivés en phase de choix et de signature, mais le projet ne pourra être réalisé qu'après accord des subventions qui ont été demandées pour un montant de 40 620 € (Conseil Régional et DETR).

Le Conseil Municipal vote (11 voix) pour la création d'un espace sportif familial comprenant un terrain multisport, un circuit de vélo cross, un parcours de santé et un terrain de foot pour un montant global de 76 515,00 € sous réserve d'obtention des subventions DETR et Conseil Régional de Bourgogne.

Questions diverses

- Affouages : Il est possible d'attribuer cette année environ 50 houppiers de chênes et frênes en affouage dans les parcelles 11 et 25. La commission propose de faire façonner par l'association VITAVIE au prix de 18 € le stère et d'attribuer des affouages façonnés au prix de 24 € le stère. Le Conseil Municipal décide (11 voix) de faire façonner les affouages par l'association VITAVIE au prix de 24 € le stère.

- Thermicien salle des fêtes : La pompe à chaleur de la salle des fêtes étant en panne, l'interdiction du gaz R22 ne permettant pas de la réparer et le système de fonctionnement par minitel s'arrêtant le 30 juin 2012, il est nécessaire de revoir le système. Vu la complexité de la rénovation du chauffage il faut faire appel à un maître d'œuvre. Le coût est de 1 500,00 € TTC (devis de l'entreprise A Plomp Diag) comprenant l'étude, la rédaction du cahier des charges, l'aide au choix du prestataire, suivi des travaux...). Le coût de ce changement de chauffage serait d'environ 80 000,00 €. Le Conseil Municipal a décidé (11 voix) d'avoir recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage et accepte le devis de la société " A PLOMP DIAG " pour un montant de

1 254,18 € HT.

- Courrier de l'Association " A Bout de Vents " : Cette association demande à être agréée par le Conseil Municipal mettant en avant leur statut stipulant la protection de l'environnement. Monsieur le Maire note que leur seule action est de s'opposer à un projet communal qu'est l'étude d'une ZDE et d'une opposition à l'agrément préfectoral du circuit de moto-cross. Monsieur le Maire propose de réaffirmer la position du Conseil de ne pas agréer l'Association " A Bout de Vents " dont l'action est opposée aux objectifs municipaux. Le Conseil réaffirme sa position de ne pas agréer l'Association " A Bout de Vents ". Madame BOURGOIN ne prend pas part à la réaffirmation de la position du Conseil.

La séance est levée à 22 h 10.

Conseil Municipal du 12 avril 2012

Absents excusés : Madame Véronique JORGE, Monsieur Jean-François CHOLLET ayant donné pouvoir à Madame Muriel HARIOT, Monsieur René PERRIN

Absent : Monsieur Jean-Charles LEFEVRE

Le compte rendu de la séance du 21 mars 2012 est accepté à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe que :

- Le montant du contrat d'entretien des cloches a été renégocié à la baisse par la société HEUR'TECH pour 221,26 € TTC au lieu de 332,92 € TTC.

- Les Propriétaires du lotissement ont fait savoir qu'ils ne voulaient plus avoir à s'occuper de l'assainissement et qu'ils souhaitaient le céder à la commune. Des études sont en cours et le sujet sera revu lors d'un prochain conseil.

- La trésorerie de Saint-Florentin a transmis une étude financière sur les résultats comptables 2011, celle-ci est à la disposition des conseillers en Mairie.

L'ordre du jour de la présente séance est abordé.

Compte de gestion 2011

Il s'agit du compte établi par la Perception. Les chiffres sont les suivants :

Résultats de clôture 2010		
- Section d'investissement	:	105 362.06 €
- Section de fonctionnement		209 985.17 €
TOTAL		<hr/> 315 347.23 €

>> Vie municipale

Résultat de l'exercice 2011
 - Section d'investissement : - 66 624.31 €
 - Section de fonctionnement 92 554.90 €

TOTAL 25 930.59 €

Résultat de clôture 2011
 - investissement : 38 737.75 €
 - fonctionnement : +302 540.07 €

TOTAL 341 277.82 €

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité (11 voix) le Compte de Gestion 2011.

Compte administratif 2011

Madame Corinne BOURGOIN est désignée à l'unanimité présidente de séance, Monsieur le Maire quitte la salle.

Résultats de clôture 2010
 TOTAL 315 347.23 €

Résultat de l'exercice 2011
 TOTAL 25 930.59 €

Résultat de clôture 2011
 TOTAL 341 277.82 €

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité (10 voix) le compte administratif 2011.

Affectation de résultat

Monsieur le Maire expose au Conseil :

INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Recettes 44 614,03 €	591 471,84 €
Dépenses 111 238,34 €	498 916,94 €

résultat de l'exercice de - 66 624,31 € pour l'investissement

92 554,90 € pour le fonctionnement

Résultat antérieur reporté +105 362,06 €

209 985,17 € à rajouter

résultat cumulé de 38 737,75 € d'excédent pour l'investissement

302 540,07 € d'excédent pour le fonction.

A rajouter les restes à réaliser 100 500,00 € pour les dépenses

besoin de financement de - 61 762,25 € à déduire du fonctionnement

- 61 762,25 €

RESULTAT CUMULE D'ENSEMBLE 240 777,82 €

Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats comme suit :

La section d'investissement présente un Excédent de 38 737,75 € Article 001 (Recettes)

La section de fonctionnement présente un excédent de 302 540,07 € à répartir comme suit :
 Titre au 1068 de 61 762,25 €
 Article 1068 (Recettes)

Excédent de fonctionnement à reprendre 240 777,82 € Article 002 (Recettes)

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'affectation de résultat (11 voix).

Vote des subventions

Associations Communales - Article 6574

Association Sportive de Turny	280,00 €
Ensemble pour les Écoles de Turny	280,00 €
La Compagnie du Parapluie	280,00 €
Le Moto Club	280,00 €
Les Amis du Site et du Patrimoine	280,00 €
Turny Danse	280,00 €
Turny Sports et Loisirs	280,00 €
A Tous Points	280,00 €

non Communales - Article 6574

A.D.M.R.	280,00 €
Centre de Loisirs Les Gavroches	2 100,00 €
C.I.F.A.	90,00 €
Mini-Crèche Pomme d'Api	1 500,00 €
Office de Tourisme de Saint-Florentin	140,00 €

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité (11 voix) l'attribution des subventions énoncées ci-dessus sur présentation du bilan moral et financier.

Vote des taxes

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter le taux des taxes et de reconduire les taux 2011, à savoir :

Taxe d'habitation	17,38 %
Taxe foncière (bâti)	12,64 %
Taxe foncière (non bâti)	46,97 %
CFE	21,35 %

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (11 voix) de reconduire les taux des taxes 2011 sans augmentation pour 2012.



>> Vie municipale

Budget 2012

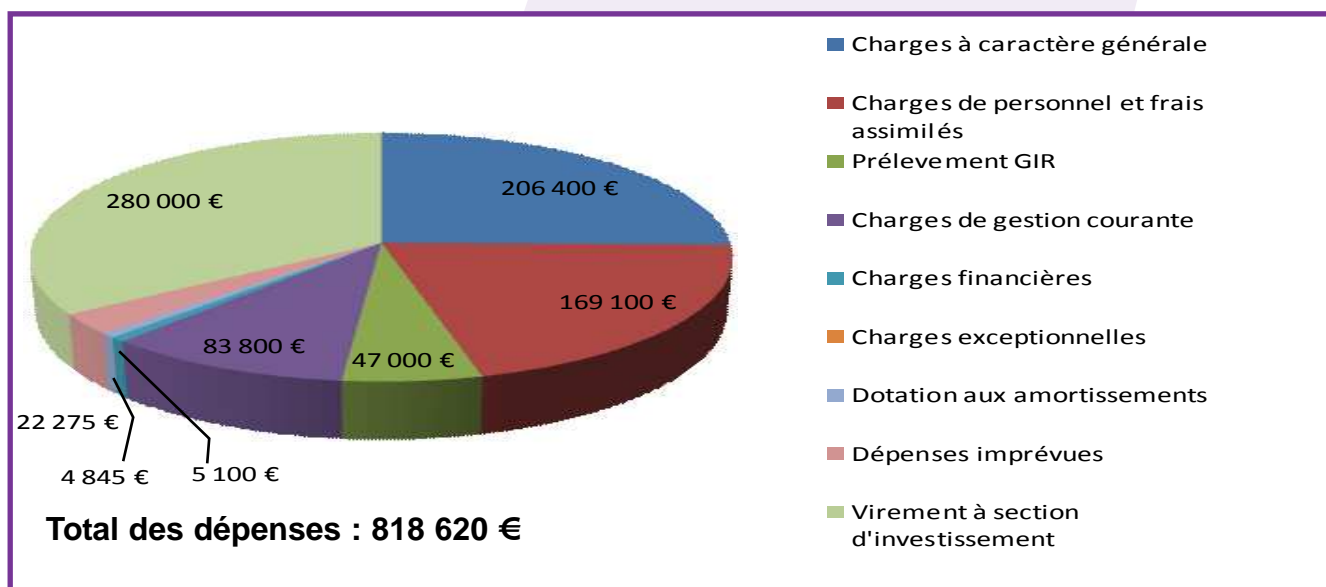
Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter ce budget prévisionnel au chapitre que ce soit en fonctionnement ou en investissement. Le Conseil Municipal accepte.

Le budget s'équilibre de la façon suivante :

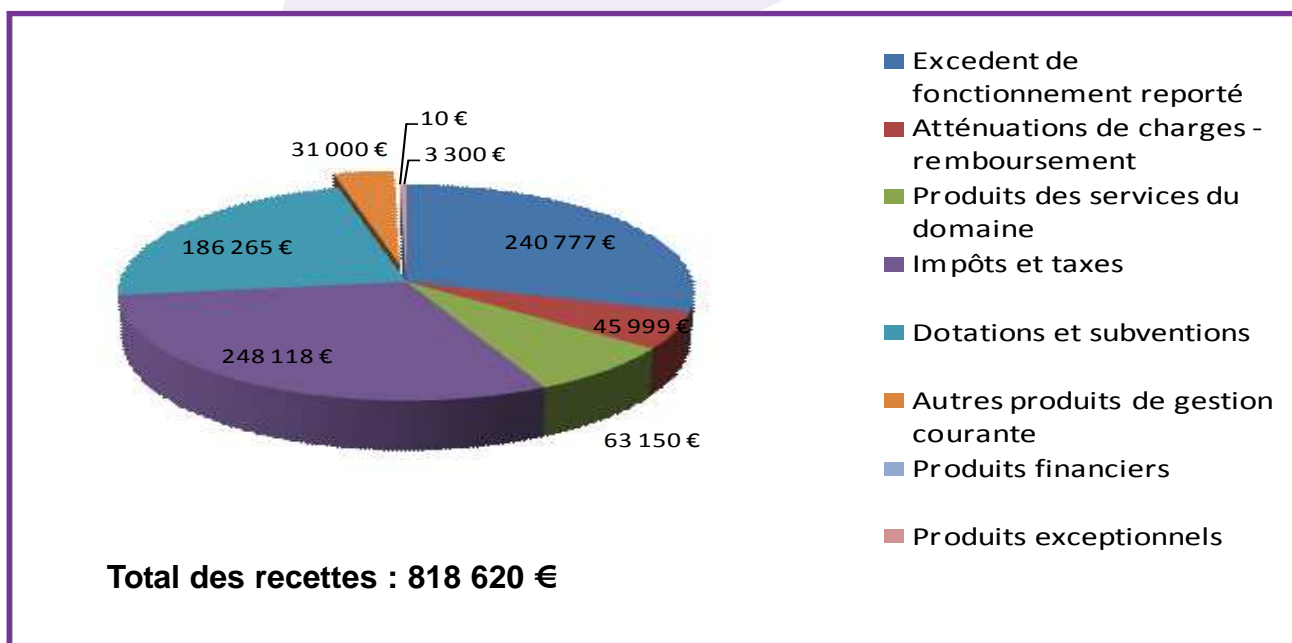
- en fonctionnement, dépenses et recettes: 818 620,00 €
- en investissement, dépenses et recettes: 626 561,00 €

FONCTIONNEMENT

Graphique représentant les recettes



Graphique représentant les dépenses



>> Vie municipale

INVESTISSEMENT

	Dépenses (TTC)	Recettes (TTC)
Excédent reporté		38 737 €
Frais d'études (PLU, bâtiments...)	44 347 €	Subvention 4 500 €
Reseaux	26 140 €	Remboursement particulier 6 140 €
Bâtiment	145 227 €	Subvention 22 538 €
Voirie	36 416 €	Subvention 5 900 €
Terrain multisports	98 688 €	Subvention 55 666 €
Cimetière + Parking	127 972 €	Subvention 15 000 € Emprunt 100 000 €
Forêt	20 330 €	
Matériel	42 688 €	
Remboursement du capital des emprunts	33 700 €	
Divers et imprévu	42 082 €	
Vente de terrain		11 000 €
Amortissement		4 845 €
Caution logement		900 €
F.C.T.V.A		8 491 €
Virement fonctionnement		280 000 €
T.A.E. (ex T.L.E.)		1 080 €
Affectation du résultat		61 762 €

Le conseil Municipal vote à l'unanimité (11 voix) le budget d'investissement 2012.

Note : Les graphiques et le tableau n'ont pas été présenté au conseil mais introduit ici par souci de clarté.



Acceptation du paiement du montant de la convention signée avec M.SLONINKA sous forme d'une subvention d'équipement

Lors de la séance du 29 mars, le Conseil a autorisé le Maire à signer une convention avec M. SLONINKA afin que le SIER puisse effectuer les travaux de réseaux.

La commune paiera le montant de 6 140,00 € dû au SIER et Monsieur SLONINKA remboursera ce montant à la commune. Le Conseil doit accepter que ce montant soit réglé au SIER sous forme d'une subvention d'équipement.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des présents et représenté (11 voix pour) le paiement sous forme d'une subvention d'équipement au SIER d'un montant de 6 140,00 € et accepte que ce même montant soit remboursé par le pétitionnaire.

Augmentation du temps de travail du poste adjoint administratif 2ème classe

Les contrats du poste d'Adjoint Administratif 2ème classe et le poste d'Adjoint au Patrimoine 2ème classe arrivent à leur terme le 3 mai 2012.

Actuellement le temps de travail de ce poste est de 17 H 30. Monsieur le Maire propose de le passer à 21 H 30. Des besoins ponctuels existent aussi, (restructuration du site internet, manifestations communales) le maire propose donc la possibilité de recourir occasionnellement aux heures supplémentaires.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité (11 voix) d'augmenter le temps de travail du poste d'Adjoint Administratif 2ème classe de 4 H soit pour passer de 17 H 30 à 21 H 30 et le recours occasionnel à des heures supplémentaires.

Programme enduits 2012

Ce programme concerne la Rue du Parc et le Chemin des Thureaux ainsi qu'un contrat annuel d'entretien pour les besoins ponctuels (nids de poule).

Pour la rue du Parc l'enrobé est préférable car aucune réalisation de réseaux n'est prévue dans les 10 ans et ce type de revêtement a une pérennité plus longue.

Monsieur le Maire propose de retenir l'entreprise SCREG pour réaliser les opérations.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité (11 voix pour) la réalisation des travaux de voirie par l'entreprise SCREG :de la rue du Parc enduit enrobé pour un montant de 20 697,53 € HT

. du chemin des Thureaux pour un enduit bicouche pour un montant de 2 550,70 € HT

. de l'entretien de voirie avec 2 passages/an pour un montant de 2 915,53 € HT

Contrat C.I.L.

Il s'agit de décider du renouvellement du contrat d'assistance du logiciel (compta, élection, paie) concernant la

période du 01/04/12 au 31/03/13 pour un montant de 1 055,91 € TTC.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité (11 voix) le renouvellement du contrat C.I.L.

Contrat de canton subvention

Une enveloppe du Conseil Général de l'Yonne a été attribuée au Canton de Brienon/Armançon pour un montant de 322 315,00 €. Il a été décidé de la répartir entre les communes du canton au prorata du nombre d'habitants à l'exception de la commune de Mercy qui percevra une part plus importante au détriment de Brienon/Armançon.

La somme pour Turny est de 29 746,00 € arrondie à 30 000,00 € dans le budget. Elle sera versée sur 3ans. Sur le budget 15 000,00 € a été alloué à l'espace sportif familial et 15 000,00 € au cimetière. Il sera vu ultérieurement cette répartition. Le Conseil doit se prononcer pour accepter la répartition de l'enveloppe globale entre les communes du canton de Brienon/Armançon et accepter le versement de la somme pour la commune de Turny sur 2012, 2013 et 2014.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité (11 voix) la répartition triennale du montant de l'enveloppe attribué à la commune de Turny ainsi que la répartition de l'enveloppe du contrat de canton.

Choix des devis de l'espace sportif familial

Lors du dernier Conseil Municipal, le montant alloué pour l'espace sportif familial avait été accepté pour un montant HT de 76 515,00 €. Le projet a été étudié par Madame Véronique JORGE, Messieurs Jean-François CHOLLET, Jean-Marc SUINOT, et Monsieur Jean-Pierre CHARONNAT. Aujourd'hui le Conseil doit se prononcer pour le choix des entreprises.

Les devis seront signés après accord de la subvention. Monsieur CHARONNAT propose de retenir l'entreprise FORTINI pour un montant HT de 26 096,98 €.

Madame Muriel HARIOT fait part de l'observation formulée par Monsieur Jean-François CHOLLET concernant l'entreprise FORTINI qui ne possède pas le matériel adéquat pour la réalisation de ces travaux.

Monsieur le Maire confirme cette observation en ajoutant qu'il sous-traite.

>> Vie municipale

Le Conseil Municipal retient 10 voix pour 1 abstention J.F. CHOLLET le devis de l'entreprise FORTINI pour la réalisation de l'accès, parking et plateforme de l'espace sportif familial.

Monsieur Jean-Marc SUINOT prend la parole et explique au Conseil les propositions du matériel des différentes entreprises concernant le parcours de santé et des modules combi hand , basket et foot.

Monsieur le Maire propose au Conseil de retenir la société MEFRAN pour un montant de 8 780,00 € HT pour le parcours de santé et la société AGORESPACE pour le terrain de sport pour un montant de 25 955,93 € HT.

Le Conseil Municipal à l'unanimité (11 voix pour) retient - pour le parcours de santé, la Société MEFRAN - pour le terrain de sport, la société AGORESPACE Les devis seront signés sous réserve d'acceptation des subventions.

Questions diverses

- Monsieur le Maire rappelle l'inauguration du Cabinet Médical samedi 14 avril à 9 H 00 en présence de Monsieur Jean-Marie ROLLAND et demande aux Conseillers d'être présents pour 8 H 00 environ.
- Monsieur Jean-Marc FOUCHER a remarqué que le déssableur du fossé du Saudurant est à curer.
- Madame Corinne BOURGOIN informe le Conseil que :
 - des personnes vont pêcher au lavoir de Linant
 - le terrassement pour le terrain de boules au Fays est commencé.

La séance est levée à 22 h 30.

SARL
FROMONT SERVICES
Sylvana et Sandrine

03 86 43 45 87 **TAXIS TURNY** 06 08 46 77 75

*Transports Privés :

Aéroports, gares, Courses, vétérinaire, coiffeurs...

*Transports de Malades Assis (TAP):

Consultations, Hospitalisation, Dialyses, Kiné, Chimio, Rayons, IRM, Scanner, CMPP...

La satisfaction de nos clients est notre devise

La forêt d'Othe
Un artisan à votre écoute pour tous vos projets

Charpente • Menuiserie
Bâtiments industriels
et agricoles
Maisons à ossature bois
et colombages

89570 TURNY
03.86.35.29.52
www.laforet-dothe.fr

**Hedou
Funéraire**

Chambre Funéraires - Marbrerie
Incinération - Articles funéraires
Organisation d'obsèques - Contrats obsèques
A votre disposition 7 jours/7

TURNY ST FLORENTIN
Tél. 03 86 35 02 08 Tél. 03 86 35 04 50
www.hedou-funeraire.com

EURL RAMILLON

ENT. GÉNÉRALE DE RESTAURATION
MAÇONNERIE COUVERTURE AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS
SOCIÉTÉ AU CAPITAL DE 7622.45 EUROS

89570 NEUVY SAUTOUR
☎ 어 톨 : 03.86.56.34.33



CHAUFFAGE - CLIMATISATION
ENERGIES RENOUVELABLES

GROSSISTE SPECIALISE 89570 TURNY Tél : 09.71.44.25.75 E-mail : suinot.info@orange.fr

ladalpascal@hotmail.fr
tel:06.31.42.83.19

RENOV' BIEN ETRE
plaquiste, plomberie, électricité

15.rue des puits
89570 le fays

ABCD PAYSAGE
CREATION ET ENTRETIEN
DES ESPACES
VERTS

- * GAZON
- * TONTE
- * ARROSAGE
AUTOMATIQUE
- * PLANTATION
- * TAILLE
- * MAÇONNERIE
PAYSAGERE
- * CLOTURE

8 RUELLE DES FOSSES
89570 TURNY
TEL: 03.86.35.36.41
E-mail: abcdpaysage@orange.fr

Patrick DOIN - GEEA

AURUS Elec
ELECTRICITE GENERALE

La sécurité
des personnes
et des biens
avant tout...

ELECTRICITE GENERALE
Installations locaux neuf & rénovation
Chauffage • VMC • Alarme
dépannage
Audit et mise en conformité
Portail audio & vidéo
Etude & devis gratuits

89570 TURNY • Tel/Fax. 03 86 35 16 75 • Portable. 06 32 93 77 59
Site : www.aurus-elec.fr • E-mail : info@aurus-elec.fr

PLEINE LUNE

MAROQUINERIE-BAGAGERIE
BIJOUX FANTAISIE
ACCESSOIRES DE MODE

23, rue Dilo
89600 Saint-Florentin

Tél.Fax : 03.86.43.44.79
E.mail :

ISOPROFIL

2, rue Pierre de Coubertin
89400 MIGENNES
Tél. 03 86 80 26 00
Fax 03 86 92 95 36

isoprofil@wanadoo.fr

Jean-Luc OLIVER

- Fenêtres P.V.C.
- Vérandas et sas d'entrée
- Volets roulants ou battants
- Portes de garage
- Stores intérieurs et extérieurs

PHS
Habitat Services
Pascal Hourfflin

MAGASIN D'EXPOSITION

Cuisines & Bains

www.phs-89.com

69, Gde rue • 89600 ST-FLORENTIN 44, rue de Lyon • 89200 AVALLON
03.86.35.14.49 03.86.42.19.81

BEMAT
INDUSTRIE

Etudes, Maintenance et Assistance Techniques

DES COMPETENCES A VOTRE SERVICE

34 Route de la Forêt d'Othe
Le Fays
89570 TURNY

Tél / Fax : 03 86 56 27 30
Email : bemat.industrie@wanadoo.fr

La Récré

Chambre d'hôtes

15, Grande rue 89570 Turny

Tél: 03.86.35.06.34

@: alainumpapa@aol.com
www.la-recre-chambre-dhotes.com

Institut
Beauty'ful
Le bien être absolu

- ◆ Epilations traditionnelles
- ◆ Soins visage envoûtant
- ◆ Beauté des mains
et des pieds
- ◆ Maquillage
de jour ou de fêtes
- ◆ Soins du corps décontractant

03 86 56 22 63

53, grande rue 89770 Chailley
Ouvert du Mardi au Samedi
9h 12h - 13h 19h

>> Sorties scolaires

Classe Maternelle

Les enfants de l'école maternelle se sont rendus à l'écurie des Lichères à Chainy le 14 juin dernier.

Au programme :

- Atelier de voltige
- Chasse au trésor
- Soins aux chevaux
- Spectacle de sauts d'obstacles
- Promenade à poney
- Balade en sulky

Atelier de voltige :

A cheval, à l'avant, à l'arrière, sans les mains, au pas, au trot, au galop, debout, en terminant par une pirouette pour redescendre, le cheval n'a plus de secret pour nous !



Soins aux chevaux :

Il faut commencer avec la brosse dure qui s'appelle l'étrille, continuer par la brosse un peu moins dure qui s'appelle le bouchon et enfin terminer par la brosse douce. Les sabots sont nettoyés avec le cure-pied.

Nous avons ensuite assisté à un spectacle de sauts d'obstacles, et continué par une balade à poney et en sulky.



Nous avons pu profiter d'un Pique-nique bien mérité...

La classe de maternelle

Classe Primaire

Lundi 2 juillet nous sommes allés en sortie scolaire à Provins, une cité médiévale proche de Paris. Nous sommes partis en car et nous avons roulé pendant 1h30 avant d'arriver. Sur le chemin nous sommes passés à côté de plusieurs éoliennes et cela nous a vraiment impressionnés !

En arrivant nous avons visité la Tour de César : nous avons pu monter jusqu'au clocher mais les escaliers étaient vraiment étroits, certains ont eu le vertige !!!



Nous avons ensuite piqué-niqué tous ensemble avant de suivre notre guide dans les petites rues de Provins.



Elle nous a expliqué comment vivaient les enfants au Moyen-Age et nous a expliqué la fabrication des parchemins.

Nous avons assisté à un spectacle de chevaliers : cascades à cheval, joutes équestres, combats, ... nous avons été très intimidés par les " méchants " mais le spectacle a vraiment plu à tout le monde.



La classe de CE1-CE2



>> Manifestations

Fête patronale

Le week-end des 19 et 20 mai s'est déroulée la traditionnelle fête patronale.

Cette fête a débuté le samedi soir à partir de 18 H avec la fête foraine suivie d'un concert à la salle des fêtes par le groupe Aubeois " JOLI FALZAR " avec possibilité de restauration sur place et buvette tenue par le Moto Club de Turny.

Le public a pu apprécier la qualité et le talent de ce jeune groupe de folk rock.

Après cette soirée musicale, le dimanche se réveilla sous les installations des exposants du vide grenier qui ont bravé le mauvais temps.

L'amicale des Sapeurs Pompiers, l'association Ensemble pour les Ecoles de Turny et l'Association Sportive de Turny toujours fidèles au poste ont assuré, dans la bonne humeur, la restauration malgré le mauvais temps qui a fait diminuer la fréquentation habituelle des visiteurs.

Les enfants ont pu apprécier l'atelier peinture animé par Viviane tout comme les adultes ont pu profiter de la visite guidée de l'Eglise St Mammès par Maryvonne.

L'Association SOS DESMOÏDE qui tenait un stand a fait découvrir aux visiteurs une maladie orpheline tout en joignant l'utile à l'agréable en proposant du tir à l'arc.

Tout au long de l'après midi la fanfare et les majorettes de Montgeron ont défilé dans les rues et ont proposé aux spectateurs différentes figures et parades pour la joie de tous.

Cette journée d'animation n'aurait pu se terminer sans la participation de l'association locale TURNY DANSE, qui comme d'habitude, a offert des chorégraphies de qualité malgré un effectif réduit.

La journée s'est achevée autour d'un vin d'honneur offert par la commune.

Encore une fête patronale réussie grâce à la participation active des bénévoles et des associations de la commune et ce,

malgré un temps mitigé.

Des idées commencent à germer pour 2013.....



>> Manifestations

REPAS DES VOISINS DU FAYS

Repas du Fays,
Habitants du Pays,
Nous voilà réunis,
Tous réunis, pour des moments forts,
C'est l'mentor, trop fort.
J'vous remercie pour ces moments en or,
C'est l'décor.
J'espère de tout cœur,
qu'avec le bonheur,
Malgré l'manque de chaleur,
C'est une ambiance prospère,
J'l'espère, la vie est un repère.
Il faut profiter d'l'instant,
Ne pas r'tourner en arrière,
Ne pas s'en mordre les dents,
Savourer les moments présents,
Sans s'faire clacher,
Brancher TV, ça s'fait.
C'est pas la télé réalité,
En réalité, c'est juste des moments
d'complicité.
J' repares pour un aut'poème, à l'année pro-
chaine.

Loup.



KERMESSE DES ECOLES

Samedi 30 juin a eu lieu la traditionnelle kermesse des écoles de Turny. Cette année elle était organisée à la salle des fêtes mais le changement de lieu n'a heureusement pas perturbé les nombreuses personnes venues assister au spectacle des enfants. Dès 15 heures les enfants de l'école maternelle sont montés sur scène pour y interpréter des danses, des chants, mais aussi une petite scène de théâtre sur le thème de l'alphabet.



Les élèves de Ce1-Ce2 ont ensuite pris place sur scène pour plusieurs chants sur le thème des rapports entre adultes et enfants.

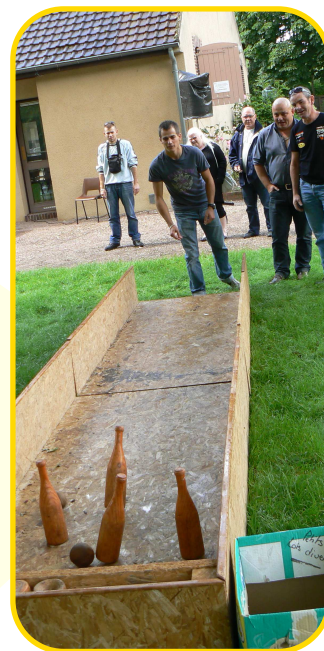


Après le spectacle, place aux jeux : lancé de cartable, chamboule-tout, ascenseur à bille, jeu de quille, lancé de fléchettes, course de brouette ou maquillage, tout le monde a pu choisir ses activités préférées et profiter de cette agréable journée.

>> Manifestations

14 JUILLET

Cette année la météo n'était pas digne d'un 14 juillet, mais heureusement le 13 juillet, le défilé des lampions et le feu d'artifice ont pu avoir lieu sans trop de pluie.

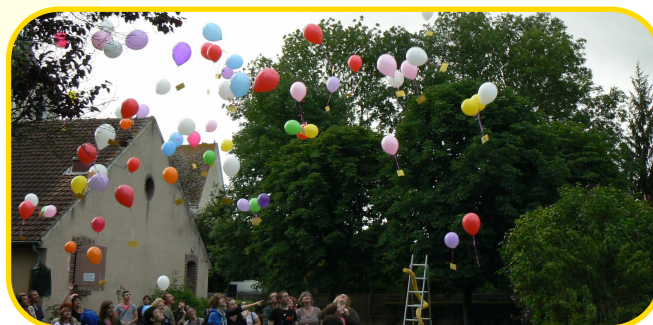


La journée du 14 juillet étant mitigée comme la veille, peu d'administrés ont participé au pique-nique républicain qui s'est finalement déroulé dans la salle des fêtes.



La journée s'est clôturée par le traditionnel lâcher de ballons.

Les jeux ont eu plus de succès l'après midi. Les petits comme les grands ont pu participer aux activités proposées.



>> Les services

BIBLIOTHEQUE

Elodie vous accueille à la bibliothèque le mardi de 13h30 à 16h30 et le mercredi de 14h00 à 17h00. Nous vous rappelons que l'inscription est gratuite. Vous pouvez prendre des livres à emporter ou en consulter sur place.

Début juillet, le désherbage de la bibliothèque a été effectué. Il s'agissait de faire le tri dans les livres afin de ne garder que les meilleurs (état physique, sujet du livre, année d'édition...) et donc d'améliorer l'aspect de présentation des oeuvres; ce qui permettra un renouvellement attendu.

Il y a à votre disposition environ 1500 ouvrages appartenant à la bibliothèque et 200 ouvrages prêtés par la Bibliothèque Départementale de l'Yonne (BDY), renouvelés 2 fois dans l'année. Pour un besoin spontané, nous avons également la possibilité de commander des ouvrages à la BDY, qui nous les livre grâce à une navette.



Un grand choix de livres est à votre disposition. Pour les adultes comme pour les plus jeunes vous trouverez : des documentaires qui traitent aussi bien de travaux manuels que d'animaux, d'histoire ou encore de cuisine; des romans, des romans policiers, des bandes dessinées (tel Lucky luke, Garfield, les profs); des biographies, et des albums pour les petits. La BDY nous prête également des CD. Différents styles y sont disponibles (variétés françaises, internationales, chansons enfantines, jazz, dance, musique classique...).

Chacun peut trouver son style et pourquoi pas en découvrir d'autres.



Cette année encore vous avez été nombreux à nous donner des livres et nous vous en remercions.

ADMR

L'Association locale de Chailley rappelle qu'elle assure les prestations suivantes :

- Entretien du cadre de vie, ménage, entretien du linge, repassage.
- Aide à la vie quotidienne : repas, courses, activités, aide à la toilette, aide à la mobilité.
- Actions socio-éducatives.
- Garde d'enfant à domicile.
- Accompagnement aux transports.
- Soins infirmiers à domicile au 03.86.43.43.84
- Téléassistance 24/24 et 7 jours sur 7

L'ADMR crée et développe ses services à domicile pour répondre aux attentes de l'ensemble de la population de la naissance à la fin de vie, dans les communes desservies, BEUGNON, CHAILLEY, LASSON, NEUVY-SAUTOUR, SORMERY, SOUMAINTRAIN, TURNY, VENIZY.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez vous adresser à la Maison Des Services de CHAILLEY

TELEPHONE 03 86 35 30 88

PERMANENCE assurée mercredi et vendredi de 9h à 15h30.



>> Nos Associations

TURNY SPORTS ET LOISIRS

Cette année a été encore mouvementée pour le club de tennis de table qui a été représenté dans divers championnats et tournois.

Notre équipe de Turny s'est maintenue dans sa division en championnat. Nous nous réjouissons de quelques autres résultats; celui de JORGE Alexandre, champion de l'Yonne de sa catégorie junior, ainsi que la qualification au championnat de France de FROMONT Sandrine. Elle a également participé à la journée des 12h nationales de tennis de table (à Maisse 91) où son équipe a joué de midi à minuit et a fini égalité avec une autre équipe pour la 3ème place nationale parmi 32 équipes composées de 3 joueurs. Elle a aussi de nouvelles fonctions puisqu'elle est rentrée au sein de la Commission Départementale de Tennis de Table Ufolep de l'Yonne.

Notre club a organisé un tournoi amical le 04 février suivi d'un repas, cela s'est bien déroulé et dans une bonne ambiance, on remercie nos sponsors fidèles pour leurs soutiens!

Le club a aussi accueilli lors de nos entrainements des pongistes venus d'autres clubs pour jouer avec et contre nous, amicalement!!

A la rentrée, nous avons pour projet, des nouveaux maillots pour présenter le club de Turny, des sorties diverses entre pongistes, de nouvelles rencontres entre clubs et l'organisation d'autres tournois amicaux. le club fait appel à votre générosité ou à vos connaissances et relations pour collecter des dons.

L'association a également fixé une baisse des cotisations annuelles et prend en charge les engagements pour les championnats par équipes.

L'association "Turny Sports et Loisirs" vous souhaite à tous et à toutes de bonnes vacances.

Pour infos :

Le club est ouvert à tous de 7 à 77 ans, compétitions et/ou loisirs, entraînement tous les mercredis de 19h à 20h pour les jeunes et de 20h à 22h pour les adultes, à la salle des fêtes de Turny. L'ouverture du club pour la saison suivante sera le mercredi 29 août 2012.

Pour tous renseignements, veuillez contacter FROMONT Sandrine au 06.70.20.41.95 ou VILLETARD Pierre au 06.29.88.25.06, vous pouvez également nous joindre par mail : fromont.sandrine@neuf.fr

ENSEMBLE POUR LES ECOLES DE TURNY

Le 14 avril dernier, les enfants du regroupement scolaire ont participé à l'opération "Aérons nos poumons". Ils ont parcouru la forêt et Mr Ledrogo (intervenant ONF) s'était fait un plaisir de répondre à toutes leurs questions.



Ensuite, un jeu de l'oie géant fut organisé autour du thème où les petits et les grands ont pu échanger leurs connaissances sur l'environnement, la protection (faune et flore), les métiers liés à la forêt, etc.



Un goûter, bien mérité, était venu ponctuer cette journée et tous furent ravis de repartir avec leur carte de "membre actif pour la protection de la forêt", validée par l'ONF !

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à la mise en place de cette activité : bénévoles, parents et intervenant. Merci à tous.

Contact : Laetitia Combaluzier au 03.86.43.26.51

>> Nos Associations

TURNY DANSE

Samedi 23 juin dernier TURNY DANSE organisait son gala de danse annuel et ce sont plus de 350 personnes qui ont assisté au spectacle, la salle étant pleine à craquer.

61 danseuses de 3 à 16 ans se sont présentées par groupe sur une entrée de stars tels Mickaël Jackson pour les moyennes accompagnées de 2 Mickaël Jackson juniors Alex et Arthur, Mylène Farmer pour les grandes, Britney Spears pour les pré-Ados et Lady Gaga pour les Ados. Les petites, elles, ont fait une entrée très remarquée en Miss Turny Danse sur " Miss France " d'Helmut Fritz. Puis diverses chorégraphies se sont enchaînées sur des musiques telles que Vamos à la Playa, J'ai demandé à la lune, etc par les petites ; Chérie Coco, les Daltons etc par les moyennes, Papi, Hot Stuff, etc par les grandes ; I'm so excited, Daddy Cool par les pré-ados. Quant aux ados elles ont mis une ambiance orientale le temps d'une danse et entraîné la salle sur un french cancan endiablé puis ont évolué sur une danse dont les costumes scintillaient par des lumières et ont " embarqué " le public en hôtesse de l'air sur " Sean Paul ". Pour marquer le début de l'été les Ados ont fini par danser le kuduro accompagnés d'Anthony, leur coach pour cette danse ainsi que Dylan, deux des danseurs de l'année passée.

Au total, 23 chorégraphies sublimes par de magnifiques costumes ont été présentées au public.

A saluer également la participation du groupe " Les Accros d'Accros " qui ont bluffé et enchanté le public par leur talent en effectuant des danses acrobatiques.



Sans oublier également " Camille et Justine " que l'on peut qualifier de duo de choc tant elles font ressortir leur passion et leur savoir à travers leur duo.

Les danseuses et les organisateurs peuvent être fiers de cette réussite.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à ce succès par leur présence, par leur don ou par leur aide, merci au public, et merci aux danseuses, sans qui, il serait impossible de donner ce spectacle. C'est une grande fierté et une grande joie de voir à chaque gala un public conquis par tout ce travail.

Merci à Camille et Justine pour leur dévouement au sein de l'Association.

Merci également à la Municipalité de mettre chaque semaine gracieusement à disposition des danseuses la salle des fêtes.

Pour finir l'année et pour récompenser les danseuses un goûter a été organisé à leur attention et un spectacle leur a été offert. C'était l'occasion également de récompenser le travail de Camille qui, par manque de temps, ne peut plus s'occuper du groupe dont elle avait la charge. Encore merci à toi Camille, ce fut un plaisir depuis ces années de travailler avec toi et bien sûr, Justine t'attend l'année prochaine pour reformer, le temps du gala, votre duo.



Les Dirigeants et les danseuses vous souhaitent à toutes et à tous de bonnes vacances et vous donnent rendez vous à la rentrée.

Contact : Florence De Pinho
03 86 35 09 07



>> Nos Associations

LA COMPAGNIE DU PARAPLUIE

1987 -2012
25 ans de théâtre à Turny !

La Compagnie a présenté fin mars une pièce de Yvon Taburet : Grand-Mère est amoureuse.

Un grand succès pour cette comédie où le rire, la tendresse, ont permis à notre fidèle public de passer un très bon moment.

Merci encore à vous tous d'être venus nombreux..



Et pour 2013 ?

Nous n'avons pas perdu de temps, puisque nous venons de choisir notre prochaine pièce, et nous allons bientôt commencer à la mettre en scène.

Souvent vous nous posez la question : comment faites vous pour choisir ?
Et bien voici la réponse.

Tout de suite après le spectacle, nous formalisons l'effectif de la saison suivante, certains peuvent nous quitter, d'autres arriver : cette année, une nouvelle recrue : Tomira.

L'objectif étant d'intégrer tout le monde dans le spectacle, nous recherchons avec cette donnée auprès des librairies spécialisées (ou sur le Net) les pièces offrant une distribution compatible.(x hommes x femmes)

Après une première sélection (cette année une douzaine de pièces) nous lisons les textes retenus en tenant compte de l'impact sur le public, l'attrait du texte, le jeu des acteurs, les décors, nous vérifions la cohérence des âges, la quantité de texte que chacun devra assumer.

Nous choisissons tous ensemble la pièce, affinons la distribution et après une ou deux lectures en commun, nous partons pour une nouvelle aventure.



Vous en aurez le résultat en avril 2013. Alors à bientôt !

Contact : Daniel GUILLEMIN

MOTO CLUB

Le MotoClub est représenté par 45 pilotes âgés de 8 à 65 ans. Certains participent au championnat de l'Yonne, Moto Cross UFOLEP 2012.

Plusieurs dates sont programmées pour l'entretien du site (situé au Fays) et la préparation de la course qui se déroulera le 2 septembre 2012. Je remercie les personnes qui nous apportent leur aide.



En fin de championnat, nous organiserons une soirée au cours de laquelle nous remercierons les bénévoles qui ont donné de leur temps pour aider le club. La date et le thème de la soirée restent à préciser.

Contact : Reynald PARIGOT 06 81 63 13 40

>> Nos Associations

A TOUS POINTS

Notre association compte pour l'année 2011/2012 : 28 adhérentes

NOS ACTIVITES

Broderie, Cartonnage (par le biais de nos ateliers) et exposition de nos ouvrages à Turny, une année sur deux, afin de pouvoir nous renouveler.

L'ambiance très conviviale qui règne au sein du groupe permet aux nouvelles adhérentes de se sentir intégrées très rapidement.

Quelques jours après l'exposition qui s'est tenue dans la Salle des Fêtes de Turny en octobre dernier, nous sommes allées découvrir l'exposition d'un club dans l'Aube qui fonctionne de la même manière que nous. A notre tour, nous avons toutes été ravies d'admirer le travail des brodeuses de ce club. Puis, nous avons participé aux Portes Ouvertes à Poinchy chez M. et Mme TREMBLAY. Ce fut un week-end très agréable où chacune est venue prêter mains fortes à celles qui étaient déjà sur le stand.



Pour l'année 2011/2012, nous avons réalisé au cours de nos trois ateliers : un toblerone (boîte en forme du fameux chocolat), un abat-jour plissé-brodé et une boîte de brodeuse. Ces ateliers furent des moments très agréables et pour le plaisir de toutes, de magnifiques réalisations ont vu le jour.



REUNIONS

Nos réunions sont fixées toutes les 3 semaines, le samedi après-midi de 14 h à 17 h avec 1 atelier par trimestre. Un calendrier des réunions est à la disposition en Mairie.

La reprise de nos réunions aura lieu le 8 septembre. Nous remercions la Mairie de Turny qui a mis gracieusement à notre disposition la salle des associations et la salle des fêtes pour nos réunions et ateliers. Bien que l'effectif ait évolué cette année, nous nous sommes organisées pour que nos réunions se déroulent le mieux possible.

Malgré notre succès, nous devons rester vigilantes quant au nombre d'adhérentes afin que chacune ait sa place.

ATELIERS

Ils sont toujours en rapport avec nos ouvrages brodés afin de les mettre en valeur par le biais de la couture, du cartonnage ou de l'encadrement .



PROJETS

Dès la rentrée de septembre, nous participerons aux Journées du Patrimoine dans l'Eglise de Turny, puis, nous serons présentes au Marché de Noël de Germigny, le 23 décembre.

Enfin, à l'horizon 2013, nous participerons comme les années précédentes aux Portes Ouvertes de Poinchy chez M. et Mme Tremblay (en mars) avant de nous consacrer entièrement à la préparation de l'exposition en octobre 2013 à Turny.

Pour tout renseignement, contacter le secrétariat de la Mairie de Turny qui fera suivre.

Contact : Valérie Mireux



>> Travaux - Urbanisme

Programme d'enduit

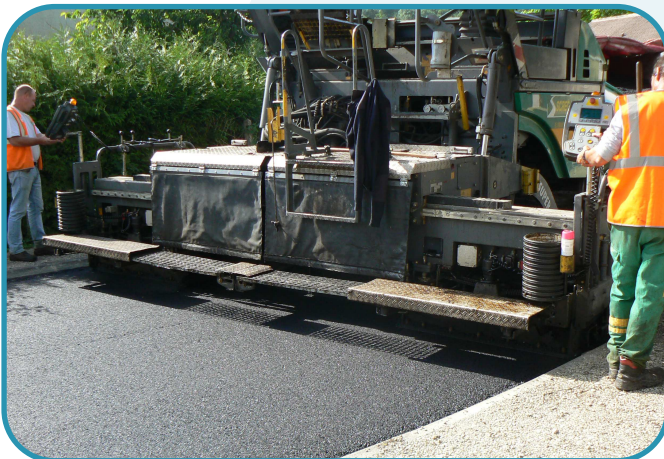
Le programme d'enduit prévu cette année a été réalisé par l'entreprise SCREG retenue par le Conseil Municipal.

Il s'agissait pour la 1ère partie de reprendre la chaussée de la Rue du Parc, bien malade puisqu'il fallait boucher très souvent les trous appelés " nids de poule " .

Les travaux ont consisté à effectuer un rabotage mécanique de l'enduit existant sur toute la largeur de chaussée.



Ensuite d'appliquer une couche d'accrochage à l'émulsion de bitume avant de réaliser un tapis d'enrobé coulé en place.



Le choix du Conseil Municipal s'est porté sur des enrobés plus chers que des enduits mais d'une longévité plus importante dans le temps. Cet investissement a été calculé en raison des fréquentations restreintes de poids lourds ou tracteurs.

La 2ème partie du programme consistait à effectuer un revêtement en enduit bicouche sur le chemin des Thureaux pour lequel un renforcement en concassé calcaire avait été placé l'an dernier.



Quand à la 3ème partie confiée également à l'entreprise SCREG l'entretien des voiries communales, bouchage des nids de poule ; deux passages sont nécessaires, le premier, après les rigueurs de l'hiver et tenant compte des conditions météo et le second, 2ème semestre de l'année.

Campagne d'élagage

La campagne d'élagage ou d'ébranchage est bien avancée, quelques endroits restent à faire mais la présence de réseaux ERDF ou France Télécom posent des problèmes de sécurité pour la réalisation, l'avis des concessionnaires étant obligatoire.

Campagne de dérasement

Une prochaine campagne est envisagée dans le prochain semestre. " Le dérasement d'accotement " en bordure des voies communales ou départementales en travers de agglomération. Ce travail consiste à faire exécuter par une entreprise le rabotage de l'accotement trop haut par rapport à la chaussée et empêche l'eau de ruissèlement d'aller au fossé, d'où le désagrément de ravinement en bordure de chaussée. En coordination avec la DDT de Joigny qui elle se chargera des parties départementales hors agglomération.

ESPACE SPORTIF FAMILIAL

Malgré une population familiale, la commune de Turny ne dispose que de peu d'équipements pour des activités de sports et de loisirs. Le terrain, anciennement de football, n'est plus qu'une zone herbagée sans utilisation (hormis le feu d'artifice). L'objectif est de créer une zone de rencontre intra et inter générationnelle. En bordure de zone urbanisée, elle pourra être un lieu de rencontre des jeunes, un but de balade et permettre une pratique sportive familiale.

Equipements envisagés

L'aménagement projeté est composé de 4 pôles principaux.

Le terrain multisports composé d'un stade multi sports (basket, handball, football) entouré de clôture ne permettant pas l'accès aux véhicules motorisés. Ce site, destiné essentiellement aux adolescents, est demandé par cette tranche de population.

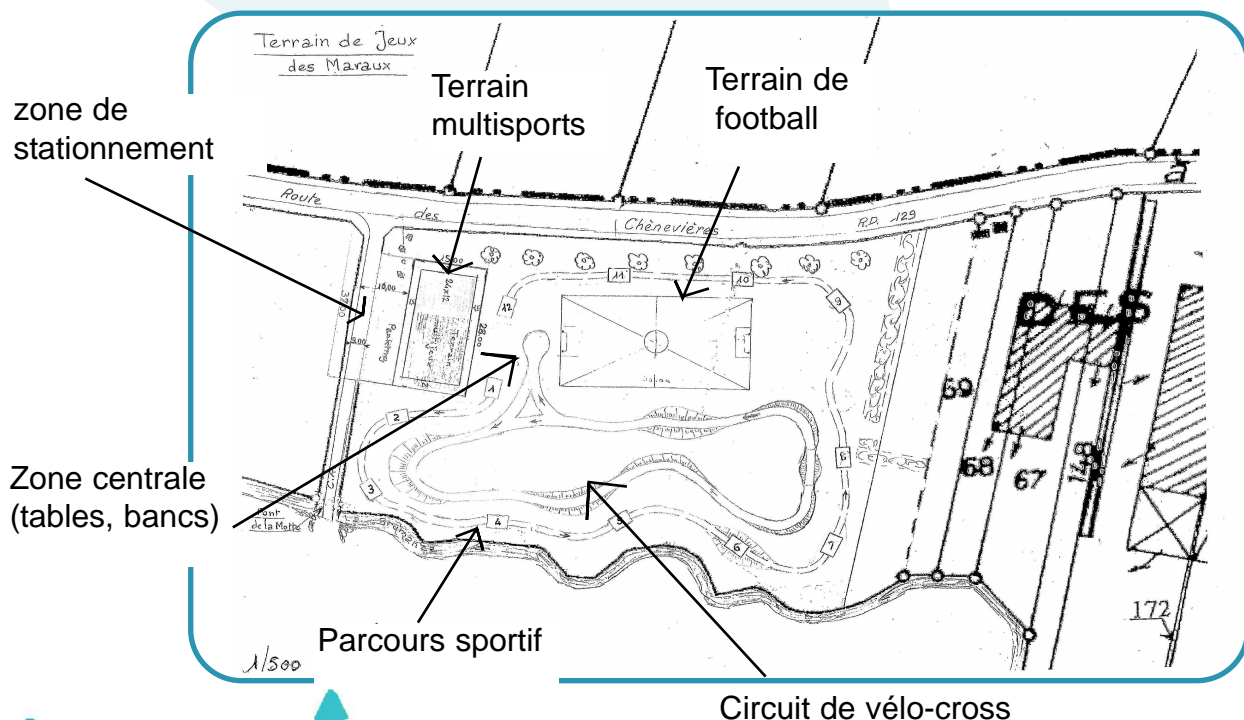
Le terrain de football, enherbé, mais de taille réduite est prévu pour une pratique traditionnelle de ce sport en petit nombre, Turny ne possède pas de club de football, les licenciés sont regroupés au sein d'associations des villages voisins (Chailley, Neuvy Sautour, St Florentin).

Le circuit de vélo-cross destiné essentiellement aux enfants de 10 à 15 ans permet de pratiquer le vélo de façon ludique individuellement ou en groupe hors des voies ouvertes à la circulation.

Le parcours sportif composé de 12 agrès permet une pratique sportive familiale et amateur.

Cet espace sera agrémenté de façon centrale de tables et bancs favorisant la rencontre. Afin de permettre un accès facile, le chemin en bordure du terrain sera renforcé et complété d'une zone de stationnement.

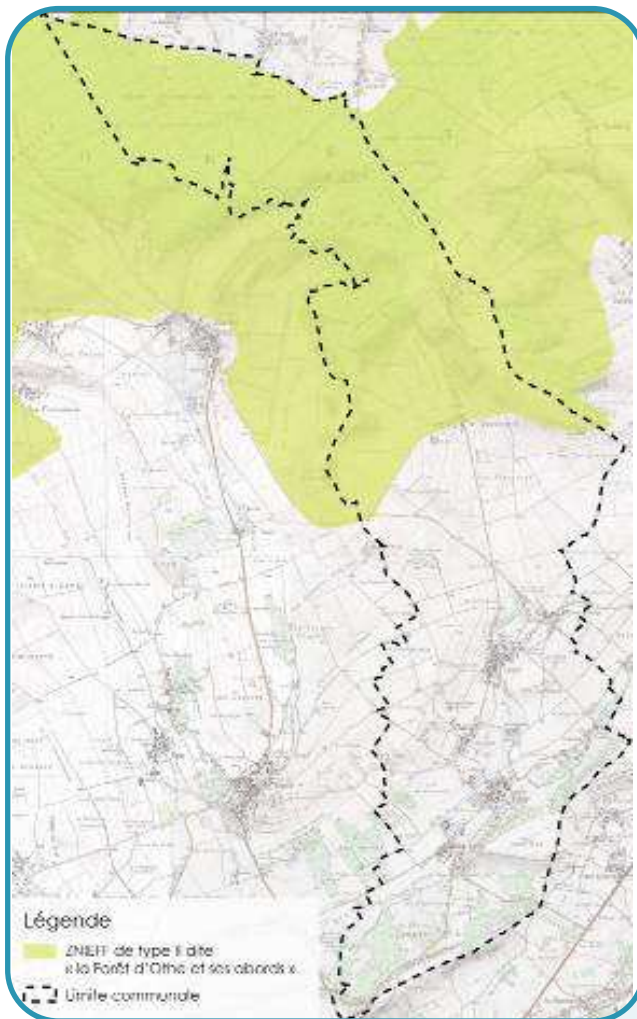
Nous espérons une réalisation pour cette fin d'été, mais quelques subventions encore hypothétiques conditionnent le financement. L'estimation affinée des coûts et leurs financements demanderaient un autofinancement de 20 000 € sur les 70 000 € du projet.



>> Travaux - Urbanisme

INFORMATION SUR LE PLU

Lors du précédent bulletin d'informations, nous vous informions de la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme débutée en Mars 2011.



La présence de la ZNIEFF de type II a été révélée par le diagnostic. Son importance est prise en compte dans l'élaboration du PLU de Turny.

Ce document se scinde en plusieurs parties : un rapport de présentation (composé d'un diagnostic de territoire et des enjeux), un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), un règlement et des annexes.

Le diagnostic de territoire et le Projet d'Aménagement et de Développement Durables sont à votre disposition en Mairie. Ces éléments vous seront présentés lors d'une réunion publique.

Nous abordons actuellement la phase de traduction réglementaire des objectifs énoncés dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, afin d'envisager le développement de projets à plus ou moins long terme.

Par la suite, nous finaliserons la réalisation des pièces du P.L.U. avant d'aborder une phase plus " administrative " de consultation des services de l'Etat et personnes publiques associées avant de vous soumettre à nouveau le dossier dans le cadre de l'enquête publique.

Nous vous rappelons que vous pouvez venir consulter les éléments des études déjà réalisées disponibles en mairie. Vous pouvez nous apporter vos remarques et suggestions dans le cahier de concertation qui est à votre disposition au secrétariat tout au long du projet.

L'avenir de Turny se dessine actuellement



Le zonage

Le règlement se décompose alors en deux documents :

- une représentation graphique sur laquelle le zonage délimite les zones urbaines, d'activités, naturelles et agricoles, ...
- un règlement écrit qui définit l'occupation et l'organisation de chaque zone.

Cette phase de l'étude est élaborée en fonction :

- des enjeux identifiés dans le diagnostic,
- des objectifs fixés dans le PADD,
- des besoins démographiques de la commune (Faut-il un nombre important de terrains à bâtir ?),
- des caractéristiques urbaines (alignement, couleur, architecture...),
- des besoins des exploitants agricoles,
- de la préservation du paysage et de l'environnement,
- des réseaux (assainissement, eau potable) et des voiries,
- prise en compte des paramètres environnementaux sensibles,
- du Porter à connaissance de l'Etat (informations des services de l'Etat et servitudes d'utilité publique), de la réglementation en vigueur.

Actuellement la commune élabore le projet de zonage :

Définition

Dénomination de la zone dans le PLU	Ua	Zone urbaine à vocation mixte où l'habitat est plutôt ancien
	Ub	Zone urbaine mixte où l'architecture est contemporaine
	UE	Cette zone est affectée aux activités économiques à caractère industriel ou artisanal
	1AU	Zone d'urbanisation future urbanisable immédiatement à vocation mixte
	2AU	Zone d'urbanisation future à vocation mixte ; cette zone ne peut être ouverte à l'urbanisation que par le biais d'une modification du P.L.U
	A	Zone agricole à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres
	Ah	Zone agricole comportant de l'habitat isolé
	An	Zone agricole non constructible
	N	Zone concernant les terrains naturels et forestiers, à protéger en raison de la qualité des sites
	Nj	Zone naturelle à vocation de jardins où les constructions de type abris de jardins sont autorisés
	Ne	Zone naturelle à vocation de loisirs
	Nh	Secteur d'habitat isolé en zone naturelle
	Np	Zone identifiant plus précisément les espaces sensibles de la zone humide

De plus, divers outils sont mis à disposition de la commune afin d'envisager un développement maîtrisé du territoire communal :

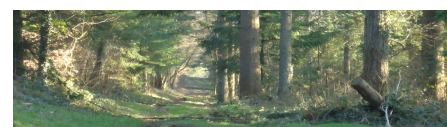
- Emplacements réservés (Art. L.123-17 CU) : espaces destinés à recevoir des équipements collectifs, soumis à un statut spécial, afin qu'ils ne fassent pas l'objet d'une utilisation en entrant en contradiction avec un projet présentant un intérêt général pour la collectivité.
- Eléments de paysage à protéger au titre de l'article L. 123-1-5-7° Code de l'Urbanisme : éléments de paysage (îlots, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger), à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique pour ensuite définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.
- Espaces boisés classés : bois et forêts qu'il importe de sauvegarder. Ils sont figurés dans les documents graphiques par des ronds de couleur verte.



exemple: emplacement réservé



exemple : Elément du paysage



exemple : espace boisé protégé

>> A noter

Dispositif de veille et d'alerte: Recensement des personnes âgées et handicapées isolées à leur domicile

A titre préventif, les personnes âgées et les personnes handicapées, isolées à leur domicile ont la possibilité de se faire recenser en Mairie, afin, qu'en cas de risques exceptionnels et de déclenchement d'un plan d'alerte, la Mairie et les services de l'Etat disposent d'une liste de ces personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sociaux et sanitaires.

L'inscription est volontaire, facultative et confidentielle. Elle peut être transmise au Préfet sur sa demande.

Objet du recensement : Porter secours et assistance aux personnes isolées en cas de crise.

Les personnes pouvant s'inscrire sont :

- . Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile.

- . Les personnes âgées de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile.

- . Les personnes adultes handicapées bénéficiant : d'une pension d'invalidité, de l'AAH, de l'ACTP, d'une carte d'invalidité, de la qualité travailleur handicapé.

L'inscription doit être demandée par :

- . La personne elle-même
- . Le représentant légal sur présentation de l'acte justifiant de la qualité de représentant légal
- . Un tiers uniquement par écrit.

Où s'inscrire ?

Uniquement à la Mairie du domicile (principal et/ou secondaire).

La loi du 06/01/1978 permet, à tout moment, un droit d'accès et de rectification.

Etat civil

Naissances

Nina VOIZENET	10 février 2012
Loïc MESLET	26 avril 2012
Shannon BOUILLON	03 mai 2012
Salomé ATTAL	11 juillet 2012
Kalvyn DA SILVA	12 juillet 2012

Décès

Huguette PESCHEUX veuve VEZIN	21 février 2011
Denise BRISSARD ép. STAUDENMANN	17 mars 2012
Jean-Noël AUBRON	25 avril 2012
Odette PAILLERY veuve HEDOU	04 mai 2012
Jean GOULVIN	11 juillet 2012
Raymond GILLOT	16 juillet 2012

Nids d'insectes

Nous vous rappelons que l'intervention des pompiers du CPI pour la destruction des nids d'insectes, dans la limite des capacités du CPI, est un service gratuit sur la commune de Turny par délibération du conseil municipal.

En cas de besoin adressez-vous à la mairie ou à un pompier volontaire du CPI.



Route des Pommerats

Nous sommes en train de constituer un dossier sur la dangerosité de la route des Pommerats (RD 129 de Bas-Turny à Briennon-sur-Armançon), n'hésitez pas à communiquer rapidement tous sinistres en mairie (camions, engins agricoles, voiture au fossé...)

Yonne Tour Sport

Le 13 août 2012 à BRIENON SUR ARMANCON

Si tu as entre 6 et 16 ans, viens découvrir de nombreuses activités sportives encadrées par des professionnels (Trampoline aérien, escalade, quad, karting, gyrobulle, tir à l'arc...).

Animations sportives gratuites organisées par le Conseil Général de l'Yonne, de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la Direction des Sports et de la Jeunesse du Conseil Générale de l'Yonne au 03.86.72.86.11 ou par courriel:





Informations pratiques

Mairie

Tél. 03.86.35.10.99 / Fax 03.86.35.00.00
mairie-de-turny@wanadoo.fr

Lundi	09h00 - 12h00
Mardi	14h00 - 17h00
Mercredi	10h00 - 12h00
Jeudi	14h00 - 17h00
Vendredi	09h00 - 12h00
Samedi	10h00 - 12h00

Bibliothèque

Mardi 13h30 - 16h30 / Mercredi 14h00 - 17h00



Agence Postale Communale

Place de la Mairie - Tél. 03.86.35.08.16

Du lundi au vendredi 09h30 - 12h00
Le samedi 10h00 - 12h00

* Le départ du courrier a lieu à 09h00.

Garderie

Ouverture 7h30 - 8h50 / 16h30 - 18h30

Tarif : 0,95 € la garderie (par exemple, un enfant fréquentant la garderie le matin et l'après-midi compte pour 2 garderies).

Cantine

Enfants 3,00 € par repas / Adultes 3,38 € par repas

Photocopies

Recto	A4 : 0,20 €	A3 : 0,40 €
Recto verso	A4 : 0,40 €	A3 : 0,80 €

Concessions dans le cimetière

- ♦ Traditionnelle (2 m²)
 - . perpétuelle 220.00 €
 - . trentenaire 100.00 €
- ♦ Jardin du Souvenir
 - . perpétuelle 110.00 €
 - . trentenaire 50.00 €

Salle des fêtes

	Locataires habitant la commune		Locataires extérieurs à la commune	
	Forfait 48h	24h supp.	Forfait 48h	24h supp.
Grande salle	190 €	70 €	300 €	100 €
	Caution : 500 € Asso de Turny : ménage optionnel 40 €			
Petite salle	70 €	20 €	100 €	25 €
	Caution : 80 € ½ tarif pour location simultanée des 2 salles			

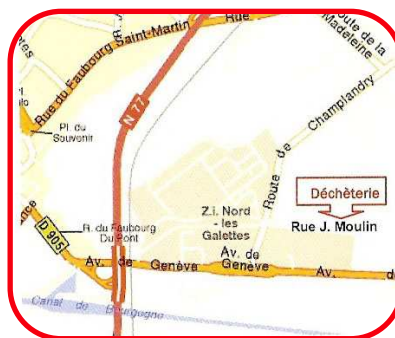
* le forfait s'entend du samedi matin au lundi matin
Contact : Noëlle 03.86.35.32.06

Location chaises, bancs et tables

Chaise	0,50 €	forfait de 5 jours non fractionnables
Banc	0,60 €	
Table	1,20 €	

* Si le matériel n'est pas rendu dans le délai de 5 jours, la location repart pour un forfait de 5 jours.

Déchetterie



Zone industrielle - Rue Jean Moulin - Saint Florentin

Horaires d'été : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 18h - mercredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

Tél. 06 81 50 67 22

Communauté de Communes du Florentinois

37 av. du Général Leclerc - BP 162 - Saint-Florentin
Tél : 03 86 35 08 57 - Fax : 03 86 43 26 47

Email : cc-florentinois@wanadoo.fr

Horaires : du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h00 à 12h00.





Informations

Voici la page d'accueil du nouveau site internet de la commune. Pour un besoin d'infos, d'actus, de renseignements pratiques, n'ésitez plus :

www.turny.fr

Les informations sont réactualisées régulièrement.

The screenshot shows the homepage of the Turny website. At the top left is the Turny logo with the tagline 'Entre Pays d'Othe et Vallée d'Armançe'. To the right is a large landscape photograph of a green field. Below the photo are three buttons: 'Galerie photos', 'Bulletin municipal', and 'Manifestations'. On the left side, there is a vertical menu under 'Notre commune' listing various services. The main content area is divided into several sections: 'Balades informelles' with a photo of people walking and a text description; 'Dernières actualités' with two news items; 'Contactez la mairie' with contact information; 'Recherche' with a search box; 'Météo' with current weather data for Turny; and 'Liens' with links to local and external services. At the bottom, there are logos for 'l'Yonne Conseil Général', 'Bourgogne Conseil régional', and 'Préfecture de l'Yonne', along with footer text like 'Mentions légales' and 'Plan du site'.

Nous avons mis en place ce nouveau site dans le but de faciliter sa gestion et donc sa mise à jour, assorti d'une assistance technique pour un prix raisonnable. Il assure donc plus efficacement son rôle d'information et de vitrine de la commune avec des possibilités d'évolution facilitées.

INFO WIMaX Le Conseil Régional de Bourgogne a développé par Net Bourgogne un réseau Wimax qui permet un accès à internet notamment aux "zones blanches". Ce réseau est une alternative à Numéo par d'autres fournisseurs d'accès. Vous pouvez vous renseigner en mairie, sur turny.fr ou netbourgogne.fr.



Votre interlocuteur :



Tel : 03.71.70.07.60 / contact@netbourgogne